

COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS
Extrait n° 26-07-08

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DELIBERATIONS
DU 29 JUIN 2026

Rappel du nombre de délégués en exercice	42	
Quorum	22	
Nombre de titulaires présents	32	(a)
Nombre de suppléants présents (en lieu et place d'un titulaire)	7	(b)
Nombre de procurations	1	(c)
Soit un total de votants potentiels de	40	(a+b+c)

Objet
<u>ADMISSION EN NON VALEUR –</u> <u>BUDGET ORDURES MENAGERES</u>

Titulaires présents dans l'ordre de la feuille de présence (Par commune et par ordre alphabétique) : MOSCATO PASCAL (Bazailles)- PAYO M (BEUVEILLE)- A OLLINGER (BEUVEILLE)-P GRETHEN (CHARENCY)- BROUILLARD R (COLMEY)- BAESTLE JENGES L (EPIEZ)- JL THOMAS (FRESNOIS)- G. BIANCHI (Grand-Failly)- J THOMAS (HAN DEVANT PIERREPONT)- JP JACQUE (LONGUYON) – C PERCHERON (LONGUYON)- E LAHURE (LONGUYON)- SAILLET J(LONGUYON)- FOULON N (LONGUYON)- WOJCIK JL (LONGUYON)-POLLRATZKY M (LONGUYON)- PIEDFER D (LONGUYON)- CAILLARD E (LONGUYON)- HOUSSEON L (LONGUYON)- AM TROMBINI(LONGUYON)-DEVAUX T (Longuyon)- COLLIGNON (Longuyon) BIZOT H (LONGUYON)-PIERRET JJ (MONTIGNY SUR CHIERS)- CASAVECCHIA A (OTHE) - Eddy JIRKOVSKY (Petit Faily)-M FAIETA (PIERREPONT) - R SAUNIER (SAINT PANCRE)-R JENNESSON (Saint Supplet)-- B GOFFARD (VILLERS LA CHEVRE)- GILLARDIN E (VILLERS LE ROND)- E HEIL (VIVIERS SUR CHIERS)

Suppléants présents dans l'ordre de la feuille de présence (Par commune et par ordre alphabétique) : PANCHOUT Christa (BASLIEUX)-ROUQUETTE Marion (BOISMONT)-BEAUFORT Angéline (DONCOURT LES LONGUYON)- SEBAA Djemal (TELLANCOURT)- THETIOT CARINE (VILLE AU MONTOIS) - COLLOT JESSICA (VILLE HOUDLEMONT)- DEFOSSÉ DENIS (VILLETTE) -

Les titulaires absents ayant donné procuration dans l'ordre de la feuille de présence (Par commune et par ordre alphabétique) : MOINEAUX James (PIERREPONT) à JIRKOVSKY Eddy (PETIT FAILLY)

Nota-le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée le 06/07/2026, que la convocation du Conseil avait été faite le 23/06/2026
Le président,

A l'appel des candidatures, D PIEDFER, déléguée communautaire de la commune de LONGUYON se propose et, à l'unanimité, est nommée secrétaire de la séance.

La Trésorerie nous demande d'inscrire en non-valeur un certain nombre de créances sans possibilités de recouvrement

65006 OM-COLL-TRAITMT CC T2L m57			
LISTE DE NON VALEURS A ENVISAGER			
Situation actualisée au 07/04/2026			
Malgré les moyens dont dispose la DGFIP pour obtenir le recouvrement forcé des créances, certaines créances ne sont pas recouvrées en raison de l'insolvabilité des redevables ou d'un coût de recouvrement disproportionné par rapport aux enjeux.			
La liste présente ci-dessous recense l'ensemble des créances prises en charge non encore recouvrées à ce jour dont l'admission en non valeur doit être envisagée.			
TOTAL A PREVOIR AU 6541		240,06	€

Le Conseil Communautaire, Après avoir délibéré , A l'unanimité,
DECIDE d'inscrire en non valeur ces créances pour un montant de 240,06€ sur le budget OM
Fait à LONGUYON le 06/07/2026

Le Président
Jean-Jacques PIERRE
